



Procès Verbal de l'Assemblée des Délégués du 27 janvier 2011

APE présentes : Bellevue, Cayla-Jardins-du-Rhône, Céligny, Centre-Ville, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Collex-Bossy, Corsier, Eaux-Vives, Genêts, Grand-Saconnex, Jacques-Dalphin, Lully-Sézenove, Onex-Village, Pâquis, Pervenches-Montfalcon, Petit-Saconnex, Satigny, Seujet-Necker, Tambourine, Tivoli, Troinex, Versoix, Vieusseux-Franchises.

APE Excusées : Aïre, Bernex, Cité Avanchets, Gy-Présinge, Meinier, Petit-Lancy, Saint-Jean, Thônex.

Comité GAPP : Sandra Capeder, Sabine Estier, Annick Pouly, Soledad Valera-Kummer, Marc-Olivier Delapierre, Beata Godenzi.

Excusé :

Présidence de la séance : Comité

Procès Verbal: Anne Thorel Ruegsegger

Lieu : Uni Mail salle MR 160

Heures : 20:00 à 22:45

1. Accueil

Sandra Capeder présente deux membres du comité de la FAPECO que nous avons invitées en raison du sujet de l'AD. Nous les remercions de leur présence.

2. Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers

L'APE Corsier annonce un divers concernant le GIAP.

L'ordre du jour est approuvé.

3. Approbation du PV de l'AD du 25 novembre 2010

Le PV est approuvé, moyennant l'ajout de l'APE Corsier parmi les présents à la soirée et l'ajout de « et sur le site internet » à la page 3 dans la première intervention de l'APE Collex-Bossy.

4. Résolution pause de midi

Suite à toutes les discussions concernant l'horaire et ayant appris que des discussions ont eu lieu à propos d'un éventuel raccourcissement de la pause de midi, le comité du GAPP a proposé aux membres d'agir préventivement en affirmant le souci des parents d'élèves et en affirmant un certain nombre de conditions.

En effet, les parents sont conscients que des choses vont changer au sein du parascolaire en vue de l'application du texte voté par le peuple l'automne dernier. Toutefois les parents membres du GAPP affirment une fois de plus leur désir de voir le bien-être des enfants au centre des discussions.

Le comité a donc rédigé une proposition de prise de position qui a été adressée aux membres en décembre pour leur permettre de réagir avant cette AD et de demander d'éventuelle aménagement du texte.

Quelques APE posent des questions comme ; « la diminution de la pause permettrait-elle de ne pas introduire le mercredi ? » La réponse est non, il s'agit de compenser la « perte » du mercredi pour certains partenaires.

Le comité propose de passer au vote :

La résolution est votée par 22 oui, 2 non, 3 abstentions, les votes par correspondance seront ajoutés à ces chiffres.

5. Nouveau cycle d'orientation

Soledad Valera-Kummer présente la structure et l'organisation du nouveau Cycle d'Orientation. Cette présentation est factuelle, elle n'est pas une interprétation. Chacun se fera un avis sur cette nouvelle structure.

I. Rappel du contexte :

- Deux initiatives proposaient deux structures différentes: sections en filières relativement étanches vs hétérogénéité
- Un contreprojet du Grand Conseil a été accepté par 75% de votes favorables (mai 2009)
- Parallèlement, Harnos (article constitutionnel voté en mai 2008) entre en vigueur et Genève adhère à la Convention Scolaire Romande (Grand Conseil)
- Genève, participe à la rédaction et adopte le Plan d'Etude Romand. Le PER sera adopté par tous les cantons romands.
- Entrée en vigueur simultanée (nCO et PER) en septembre 2011 avec une période de transition sur 5 ans.
- Nouvelle numérotation pour le CO (Harnos : 9^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème} au lieu des 7^{ème}, 8^{ème}, 9^{ème} actuels)

II. Principes fondateurs du nouveau CO :

- Une structure unique
- Trois sections avec des niveaux d'exigence différenciés
- Une part importante commune dans la grille horaire
- Des colorations spécifiques dès la 10^{ème} (8^{ème} actuelle)
- Les disciplines de base sont les mêmes (dotation variable)
- Une orientation renforcée, continue et particulièrement promotionnelle
- Eviter que les parcours ne s'éloignent trop les uns des autres
- Réaliser un système « souple » en terme d'orientation

III. Structure de base du nCO

9^{ème} année	RG1 3 / 3 / 3	RG2 total 11.5 mais pas de note inf à 3.5 (ex 3.5/4/4)	RG3 total 14 mais pas de note inf à 4 (ex 4.5/4.5/5)	
10^{ème} année	CT Communication et Technologie	LC Langues vivantes et Communication	L-LV-S Latin / Langues Vivantes / Sciences	
11^{ème}	CLAT	CT Communication et Technologie	LC Langues vivantes et Communication	L-LV-S Latin / Langues Vivantes / Sciences

- Une dotation élèves différente selon les sections

9^{ème} année		Max	Max	Max
10^{ème} année		14	18	24
11^{ème}	CLAT	14	18	24
		éèves	éèves	éèves
		Technologie	et Communication	Vivantes / Sciences

IV. Promotion et orientation promotionnelle

- Seuil de suffisance à 4.0 (harmonisation avec l'EP et le PO)
- Promotion « normale » : toutes les moyennes supérieures à 4.0
- Promotion par tolérance : 1 à 3 notes légèrement insuffisantes (Français et Math > 3.5)
- Orientation promotionnelle : si notes « principales » >5.0 et moyenne > 4.8
- Possibilité de redoublement promotionnel (refaire son année dans une section plus difficile).
- Non promotion : redoublement ou passage dans une section plus facile (avec rattrapage des disciplines non suivies)

V. Remarques :

- volonté de renforcer dès le départ les situations encore fragiles et d'améliorer la prise en charge des élèves les plus faibles
- Pas de dérogation à l'entrée au CO
- Effectifs plafonnés lors de l'ouverture des classes
- Parcours de formation diversifiés
- Des débouchés clairement définis pour chaque élève promu du cycle d'orientation menant à une certification du secondaire 2
- Tout élève promu du CO accède de plein droit à une filière certifiante du PO.
- La valorisation de la formation professionnelle
- Information scolaire et professionnelle et préparation à l'orientation

Questions :

Pervenches : les enfants qui sont au CO aujourd'hui devront-ils d'adapter à ces changements ?

GAPP : Non cela ne concernera que les enfants qui quittent le primaire à la fin de cette année, puis les années suivantes. Donc progressivement le changement sera complet.

Centre-Ville : quels sont les changements liés au PER ?

GAPP : cela dépend des disciplines. La grande différence est que l'enseignement est pensé pour les 11 ans dans la continuité.

FAPECO : attends des retours des parents concernés, afin de pouvoir relayer d'éventuels problèmes ou incohérences. La FAPECO sera très vigilante concernant les passerelles, pour vérifier qu'elles sont bien mises en places et respectées, que les moyens suivent. La FAPECO sera aussi attentive à ce que les effectifs soient respectés.

Précision : tout ce qui a été présenté lors de cette AD est en ligne sur le site du DIP.

6. Informations de la coordination

- diverses Infos sont à prendre sur la table.
- merci de distribuer l'Info GAPP.
- les listes de classes et étiquettes sont sur la table, ne pas les oublier, elles seront disponibles au bureau dès lundi prochain.

7. Communications du comité :

Commission de fonctionnement :

Les sujets évoqués lors de la dernière séance ont été ; la reconfiguration des établissements, les secrétariats, les maîtres adjoints, dont nous avons demandé une évaluation de la fonction.

Une nouvelle directrice générale a été nommée à la DGEP. Mme Paola Marchesini, qui travaillait auparavant au secrétariat général du DIP.

SPG :

Nous avons repris des relations de collaboration avec le nouveau comité et son président nous avons de bons échanges.

Une des questions qui occupe le comité actuellement est celle des moyens financiers de l'enseignement primaire. Nous avons le sentiment que le DIP investit beaucoup pour le secondaire et postobligatoire et très peu pour le primaire. Notre constat se fonde sur les récits que vous nous faites, ceux des enseignants, des directeurs, nous constatons des disparitions de professionnels comme les ECSP ou les MS et ne comprenons pas ou passent ces postes.

Le comité est certain qu'un investissement plus important sur les quatre premières années d'école est indispensable pour sortir de la logique de l'échec scolaire.

Le comité se questionne sur l'opportunité de lancer une pétition pour montrer que les parents sont inquiets et pas d'accord avec le manque de moyen. Nous avons le sentiment que les réallocations ont eu lieu et qu'il y a une augmentation des besoins, et des exigences.

Grand-Saconnex : cela correspond à ce que nous entendons, utiliser ce qui existe et mieux gérer et mettre plus de moyens.

Paquis, avons le sentiment que de l'argent est mis dans les REP au détriment des autres écoles.

GAPP : effectivement des moyens ont été mis dans les REP et pas ailleurs, le REP est positif mais les besoins se font aussi sentir ailleurs.

Grand-Lancy : nous aimerions avoir des éducateurs comme dans les REP, cela semble être une mesure très positive et valorisée par les parents.

GAPP : il y a besoin de moyens pour les premières années d'école cela semble logique, mais le canton va en sens contraire.

Versoix : en comparaison avec d'autres cantons, le matériel est très pauvre puisqu'à la charge des enseignants. Nous avons vu des choses obsolètes. Pour les camps aussi manque de moyens.

L'assemblée approuve l'idée d'aller de l'avant et attend des propositions qui permettront un débat au sein des APE.

8. Communications des APE

Les communications ont été faites en cours de séance.

9. Divers

La parole n'étant plus demandée et l'ordre du jour épuisé, la séance est levée.